

BULLETIN D'INFORMATION HEBDOMADAIRE NUISSANCES ET ODEURS



Numéro 43 - Mardi 2 Avril 2019

Le saviez vous

"Les mises à disposition lors des phases Arrêt ou Démarrage"

Une mise à disposition, est un ensemble de mesures organisationnelles et techniques permettant d'assurer des interventions sur un équipement industriel en toute sécurité.

La mise à disposition d'un atelier ou d'un équipement de production consiste dans un premier temps à vidanger, nettoyer totalement l'installation puis à la balayer à l'aide gaz neutre type azote.

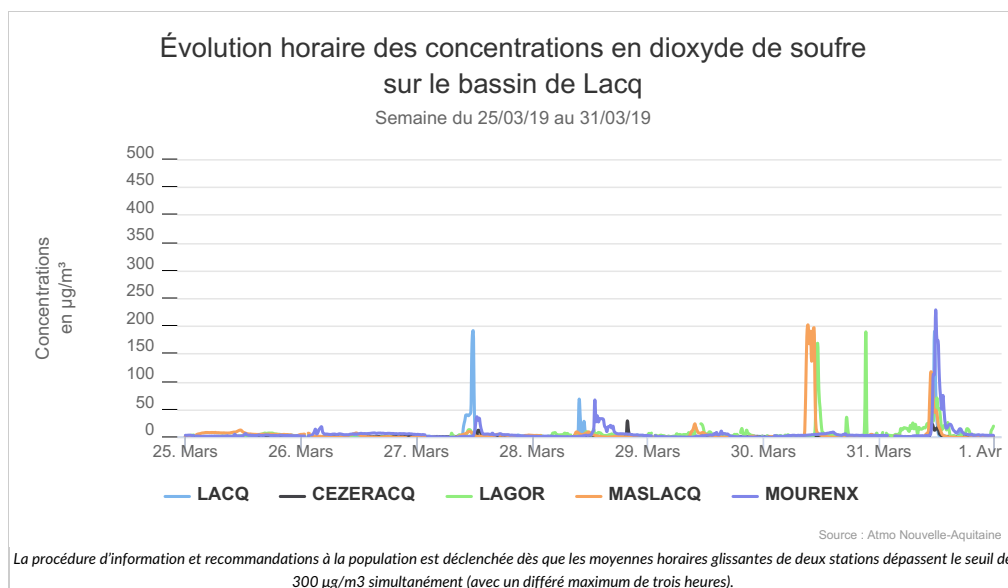
Ces gaz de balayage sont alors systématiquement orientés pour combustion sur les torches de sécurité. Dans un second temps les isolements par platinage sont opérés afin de pouvoir ouvrir les installations en toute sécurité, permettant ainsi leurs inspections et leur maintenance. Ces différentes phases peuvent conduire de façon ponctuelle à des émissions odorantes particulièrement au moment des ouvertures de circuit.

RELEVÉS HEBDOMADAIRES

28 signalements dont 14 "ODO Public" et 14 signalements "nez" d'intensité supérieure ou égale à 6 ont été recensés pour la période du 25/03/2019 au 31/03/2019 sur le périmètre Induslacq.

Mesures de polluants de la période

Les stations de mesure de polluants Atmo Nouvelle Aquitaine indiquent les informations suivantes :



Les concentrations de SO2 les plus élevées ont été relevées :

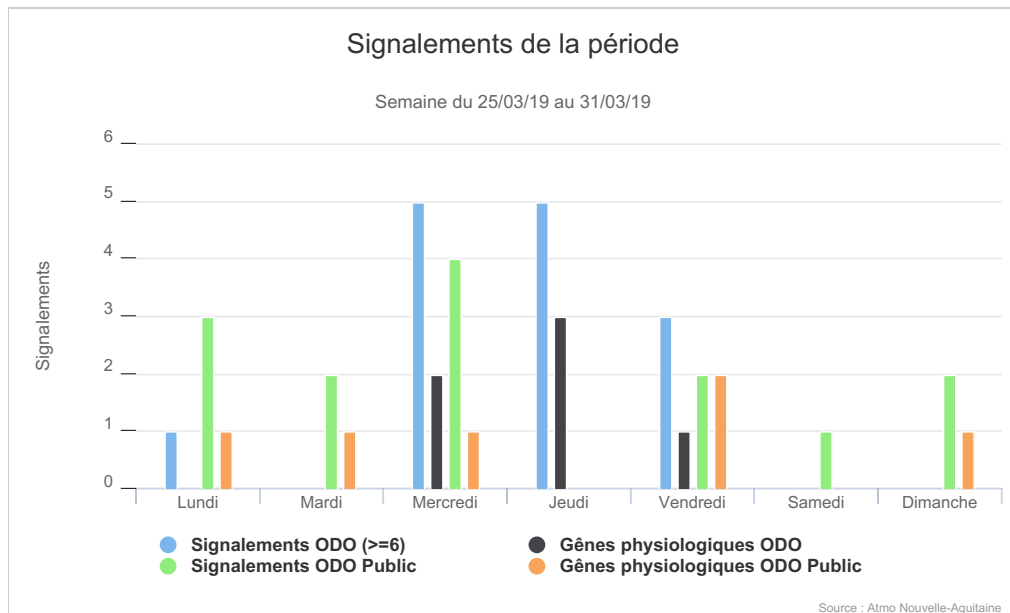
- À MOURENX, le Dimanche 31/03/19 à 11h45 (228.7 µg/m³)
- À MASLACQ, le Samedi 30/03/19 à 09h15 (201.7 µg/m³)
- À MASLACQ, le Samedi 30/03/19 à 10h30 (196.7 µg/m³)

Rappel des objectifs qualités : moyenne annuelle de 40 µg/m3 pour le SO2 et de 10 et 30 µg/m3 pour les PM2,5 et PM10 respectivement.

SIGNALEMENTS DE LA PÉRIODE

| | | Signalements ODO Public | Signalements ODO >=6 | Signalements avec phénomènes gênants (ODO >=6) | Signalements avec phénomènes gênants (ODO Public) | Signalement ODO 4 et 5 | Signalements >=6 confirmés par Nez formés |
|--------------|------------|-------------------------|----------------------|--|---|------------------------|---|
| Lundi | 25/03/2019 | 3 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Mardi | 26/03/2019 | 2 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Mercredi | 27/03/2019 | 4 | 5 | 2 | 1 | 4 | 1 |
| Jeudi | 28/03/2019 | 0 | 5 | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Vendredi | 29/03/2019 | 2 | 3 | 1 | 2 | 1 | 0 |
| Samedi | 30/03/2019 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dimanche | 31/03/2019 | 2 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Total | | 14 | 14 | 6 | 6 | 5 | 1 |

Parmi 7 réponses aux sollicitations



ÉVÉNEMENTS DE LA PLATEFORME SUR LA PÉRIODE

Période du 25/03/19 au 31/03/19

Sur la période d'étude, différents pics de SO₂ sont notables à Lacq le mercredi 27/03/19 à 11h45 (191,3ug/m³), à Maslacq le samedi 30/03/19 à 9h15 (201.7 µg/m³) et à 10h30 (196.7 µg/m³), puis à Mourenx le dimanche 31/03/19 à 11h45 sans dépasser de valeur seuil réglementaire en moyenne horaire.

Le pic de SO₂ du mercredi peut probablement être la conséquence de la mise à disposition de certains ateliers chez ARKEMA suite aux phases d'arrêts. En effet, lors de ces mises à disposition, les effluents gazeux en excès peuvent être envoyés à la torche BP4/1, l'URS continuant à fonctionner normalement.

Le signalement de « Pyrazine » vers 8h15 a été perçu dans la même journée du mercredi. En sus de cette note odorante, plusieurs signalements avec un caractère « irritant » ou « acide/piquant - picotements » ont été déclarés ce même mercredi, pouvant être lié à la présence de SO₂ dans l'environnement (il faut rappeler que la sensibilité au SO₂ est très variable d'une personne à une autre);

Par ailleurs, le samedi, les deux autres pics de SO₂ s'expliquent peut-être par la répercussion de l'indisponibilité de l'URS pour cause de maintenance, ayant conduit par sécurité à l'envoi des effluents gazeux vers les torches BP 4/1 et BP 4/3.

Aucune explication sur le pic de SO₂ à Mourenx ne peut être apportée en l'état. On peut supposer que l'apparition de ce pic est lié sans affirmation au fonctionnement de la plateforme Chempôle à Mourenx. Cette donnée est en cours d'investigation.

Quelques évocations de « DMDS» le mercredi vers 16h35 et le jeudi vers 18h10 s'expliquent probablement par le ressenti de ce gaz lors des mises à disposition des ateliers DMDS en phase « arrêt » chez ARKEMA le mercredi et le jeudi.